



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 11 février 2019

COATICOOK, le 11 février 2019 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Communications, culture et tourisme

Modification de l'entente de développement culturel 2017-2020

Le conseil municipal a adopté le 10 avril 2017 l'entente de développement culturel 2017-2020 entre la Ville de Coaticook et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. De nouvelles sommes ont été mises à la disposition des municipalités. La Ville de Coaticook est favorable à la bonification de l'enveloppe budgétaire de cette entente pour la bonification des éléments suivants : l'événement d'Halloween « Un Château et ses contes » avec l'ajout de plusieurs activités interactives et la participation d'un plus grand nombre de comédiens et animateurs au Musée Beaulne, le projet de Bibliomobile de la Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook ainsi que le projet de numérisation des photos du Progrès et la venue d'un conférencier à la Société d'histoire de Coaticook. Le montant total de la bonification est de 7 000 \$ pour la Ville de Coaticook et le même montant pour le Ministère de la Culture et des Communications.

Installation d'un monte-personne au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

La Ville de Coaticook souhaite procéder à l'installation d'un monte-personne au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook depuis plusieurs années. Le coût des travaux est estimé à 111 561 \$. La Ville a déposé une demande d'aide financière au Gouvernement du Canada dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité pour la composante des projets de petite envergure. La Ville de Coaticook a reçu la confirmation d'une aide financière du gouvernement fédéral, soit 72 514,65 \$, représentant 65% des coûts admissibles. La part de la Ville est évaluée à 39 046,35 \$, soit 35 %. Les élus ont donc résolu d'autoriser la

signature du protocole d'entente pour l'installation d'un monte-personne au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.

Services extérieurs

Entente entre la Ville de Coaticook et la Fédération québécoise de camping et de caravanning

La Fédération québécoise de camping et de caravanning (FQCC) organise annuellement son rassemblement d'ouverture pour ses membres. La Ville de Coaticook accueillera l'événement en 2020. Environ 1 000 unités de camping, soit près de 2 500 personnes, sont attendues pour l'occasion. L'événement s'organise et se déroule dans le respect des politiques, normes et critères de la FQCC. Les participants doivent respecter ces directives. Les parties, la Ville et la FQCC désirent convenir des droits et obligations de chacune des parties par le biais d'une entente écrite. Le conseil municipal a résolu d'autoriser la greffière à signer le protocole d'entente ayant pour objet de déterminer les responsabilités des deux parties en rapport à la tenue de cet événement.

Achat d'un véhicule électrique

Toujours soucieux de préserver l'environnement, le conseil municipal désire faire l'achat d'un véhicule électrique pour le chef de division parcs, bâtiments et espaces verts, le 3^e de la Ville de Coaticook. La municipalité a reçu une offre de la compagnie Nissan Sherbrooke au montant de 40 600 \$ toutes taxes incluses. Les élus ont résolu de procéder à l'achat de ce véhicule.

Administration et conseil

Adoption de la Charte de bienveillance des aînés

La maltraitance des personnes âgées engendre des conséquences très importantes qui détériorent significativement leur qualité de vie. Les personnes qui œuvrent auprès des personnes âgées ou qui les côtoient doivent déployer tous les efforts possibles pour mettre fin à la maltraitance et favoriser leur bienveillance. Le conseil municipal a résolu d'adopter la Charte de la bienveillance des personnes âgées de l'Estrie.